



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

**SÉANCE SPÉCIALE DU 20 DÉCEMBRE 1999 À 20
HEURES**

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU BUDGET, EXERCICE FINANCIER 2000
3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS, 2000-2001-2002
4. LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 835-
1999 INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION
DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES, DE
LA TAXES SUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS ET
DE LA TAXE D'AFFAIRES AINSI QUE DE LA
COMPENSATION POUR LA FOURNITURE DE L'EAU, DE LA
COMPENSATION POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES
DÉCHETS VOLUMINEUX ET DE LA COMPENSATION POUR
LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR L'ANNÉE 2000 »
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.